

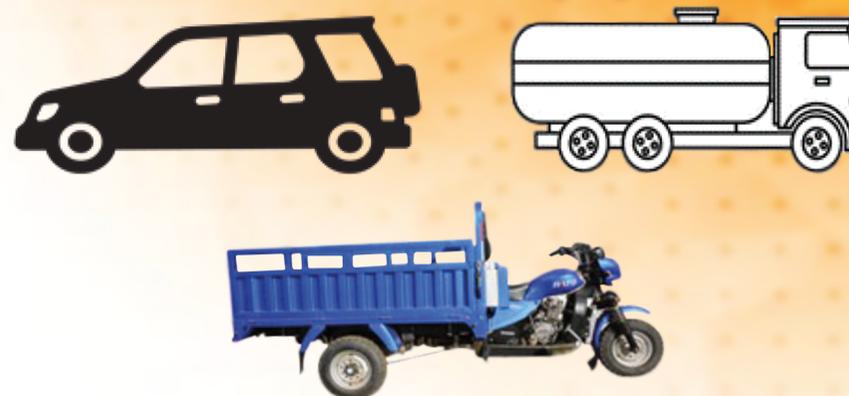
<b>Nature du véhicule auto- mobile</b>	<b>Ayant 10 ans d'âge au moins</b>	<b>Ayant plus de 10 ans d'âge</b>
Véhicules dont la charge utile est de 10 t ou moins, ou la capacité de 10.000 l ou moins	188.600	133.400
Véhicules dont la charge utile est supérieure à 10 t ou 10.000 l, mais égale ou inférieure à 15 t ou 15.000 l	243.800	170.200
Véhicules dont la charge utile est supérieure à 15 t ou 15.000 l, mais égale ou inférieure à 24 t ou 24.000 l	317.400	220.800
Véhicules dont la charge utile ou la capacité est supérieure à 24 t ou 24.000 l, et tracteurs pour semi-	414.000	289.800

**Toutes ces taxes sont annuelles et doivent être payées au plus tard le 31 mars de chaque année.**

Direction Générale des Impôts - Tél: (+223) 20 29 99 18 Fax : 20 29 44 40  
BP: 776 Hamdallaye ACI-2000 - Site web: [www.dgi.gouv.ml](http://www.dgi.gouv.ml)

EDITION AVRIL 2020 - HIPPO IMPRESSION

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE VÉHICULE  
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS**



**QUELLES VIGNETTES DEVEZ  
VOUS ACHETER EN FONCTION DE LA NATURE,  
DE LA PUISSANCE ET DE L'ÂGE DU VÉHICULE?**

**QUELLES VIGNETTES DEVEZ VOUS ACHETER EN  
FONCTION DE LA NATURE, DE LA PUISSANCE  
ET DE L'ÂGE DE L'ENGIN MOTEUR À DEUX OU  
TROIS ROUES ?**

Tout propriétaire d'automobile ou d'engins à deux ou à trois roues est assujéti à la taxe sur véhicules automobiles.

Les taux de la taxe sur les véhicules automobiles sont fixés comme suit :

### 1) Automobiles

- de 2 à 6 CV : 7.000 FCFA
- de 7 à 9 CV : 13.000 FCFA
- de 10 à 14 CV : 32.000 FCFA
- de 15 à 19 CV : 50.000 FCFA
- à partir de 20 CV : 75.000 FCFA

### 2) Engins à moteur à deux ou trois roues

- au-dessus de 125 cm<sup>3</sup> de cylindrée : 12.000 FCFA
- de 51 cm<sup>3</sup> à 125 cm<sup>3</sup> de cylindrée : 6.000 FCFA
- de 50 cm<sup>3</sup> et au-dessous : 3.000 FCFA

#### Duplicata

- engins à deux roues : 500 FCFA
- automobiles : 1.000 FCFA

Les vignettes sont délivrées sur présentation des copies de cartes grises des automobiles ou

Le tarif ci-dessus est réduit de moitié pour les véhicules neufs achetés après le 1er octobre de l'année d'imposition, ou pour les véhicules usagés immatriculés au Mali après cette date.

**L'exonération de la taxe sur les véhicules automobiles** est accordée aux bénéficiaires de pension militaire d'invalidité et de victime de guerre, aux bénéficiaires de pension d'invalidités d'accident de travail, de degré égal ou supérieur à 50%, aux aveugles et infirmes dans la limite de un véhicule par propriétaire.

Les tarifs des vignettes de tricycle utilisés à faire du transport public de personnes:

<b>Nature de l'engin</b>	<b>Ayant 2 ans d'âge au moins</b>	<b>Ayant plus de 2 ans d'âge</b>
Engins à trois roues comportant 10 places ou moins	48.000	33.000
Engins à trois roues comportant plus de 10 places	63.000	43.500

**Tarif de véhicules automobiles affectés au transport public de personnes:**

<b>Nature du véhicule automobile</b>	<b>Ayant 2 ans d'âge au moins</b>	<b>Ayant plus de 2 ans d'âge</b>
Véhicules comportant 16 places ou moins	128.000	88.000
Véhicules comportant un nombre de places compris entre 17 et 35	168.000	116.000
Véhicules comportant un nombre de places compris entre 36 et 45	253.000	174.800
Véhicules comportant 46 places ou plus	326.600	230.000